

RÈGLEMENT DE COUR

Applicable pendant les récréations et le temps méridien dès 8h35 jusqu'à 16h30

- Le terrain de sport est réservé à un seul niveau ou à une seule classe suivant le planning affiché. Les semaines avec ou sans ballon doivent être respectées :
 - Semaine « sans ballon » ;
 - Semaine « football » ;
 - Semaine « autres jeux traditionnels » ;
 - Semaine « handball/basket-ball/rugby/volleyball »
- Un seul ballon est autorisé sur toute la cour, uniquement sur le terrain de sport (sauf les semaines sans ballon).
- Il est interdit de se suspendre aux buts du terrain de sport.
- L'utilisation d'un ballon est interdite au moment des entrées et sorties (8h35-8h45 ; 13h35-13h45 ; sorties).
- Jeux de cour (uniquement sur les temps de récréation) : respecter le planning affiché par classe. Il faut être respectueux du matériel, ne pas le jeter, ne pas le lancer sur le toit, ne pas emmêler, ne pas le dégrader, le ranger correctement à la fin de chaque récréation. Les jeux de cour sont à utiliser à bon escient.
Les petits ballons sauteurs sont réservés aux CP.
- Les deux balançoires sont réservées aux maternelles et aux CP. Un seul enfant à la fois, il est interdit de pousser l'enfant qui est dessus.
- Les coups, les bagarres, les injures, les crachats (au sol ou sur les autres) sont interdits.
- La structure :
 - ne pas jeter les copeaux en dehors de la limite de la structure ;
 - ne pas monter à l'envers des toboggans ;
 - ne pas sauter de la structure;
 - ne pas faire de roulades sur les barres ;
 - ne pas rester en bas des toboggans ;
 - ne pas bloquer le passage en haut ;
 - ne pas monter sur le toit ni sur le tunnel ;
 - ne pas sauter du rebord ou des toboggans ;
 - les camions sont réservés aux maternelles ;
 - des balais sont à disposition afin de nettoyer les abords de la structure ;
 - la structure n'est utilisable que de 8h35 à 16h30 les jours scolaires (ne pas dépasser ces horaires).
- Il est interdit de monter sur les grillages et les petits murs.
- Il est interdit de jeter des déchets par terre. Des poubelles sont à disposition.
- Il est interdit d'arroser les autres (flaques, fontaine...).
- En cas de pluie, aucun ballon ni jeux de cour ne sont autorisés.
- Vélos/trottinettes/draisiennes : sont réservés aux maternelles ; le port du casque est obligatoire. Il est interdit d'aller sous le préau et de descendre le terrain de sport.
- Les rondins de bois : ne sont pas autorisés les jours de pluie. Tous les élèves peuvent les utiliser mais la corde est réservée aux maternelles.
- L'armoire à livres : tout livre emprunté doit être remis à sa place. Ne pas dégrader les livres.
- Tableaux : les craies doivent rester dans la boîte en bois. Il est interdit de dessiner par terre et d'écraser les craies par terre. Les dessins obscènes sont formellement interdits.
- Baby-foot : utilisable uniquement sur le temps méridien, 4 enfants maximum selon le planning : lundi/mardi CM1/CM2 et jeudi/vendredi CE1/CE2.
- Passage aux toilettes : il est conseillé de passer aux toilettes avant ou après chaque récréation pour les élèves de la GS jusqu'en CM2. Il est impératif de demander à un adulte d'y aller. Il est interdit d'être dans les couloirs de l'école sans permission.
- Tous les élèves doivent respecter les adultes qui surveillent la cour.
- Tous les adultes doivent respecter les élèves et les écouter, ainsi que gérer et régler les conflits qui se présenteraient.

J'ai pris connaissance de ce règlement de novembre 2025 ; je vais le respecter.

Signature de l'élève :

Signatures des parents :